



Municipalité de Saint-Aimé

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2023

AVIS PUBLIC est par la présente donnée par la soussignée, Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Aimé, que le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2023, est maintenant terminé et déposé à mon bureau. Il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus. Ces taxes seront payables dans les trente jours de la mise à la poste de la demande de paiement.

Il est possible aux contribuables intéressés d'en prendre connaissance au Bureau municipal sis au 398, montée Sainte-Victoire à Saint-Aimé, aux heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Aimé, ce **30 janvier 2023**

Karine Lussier

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Aimé, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le **30 janvier 2023**.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30 janvier 2023.

Karine Lussier

Directrice générale et greffière-trésorière